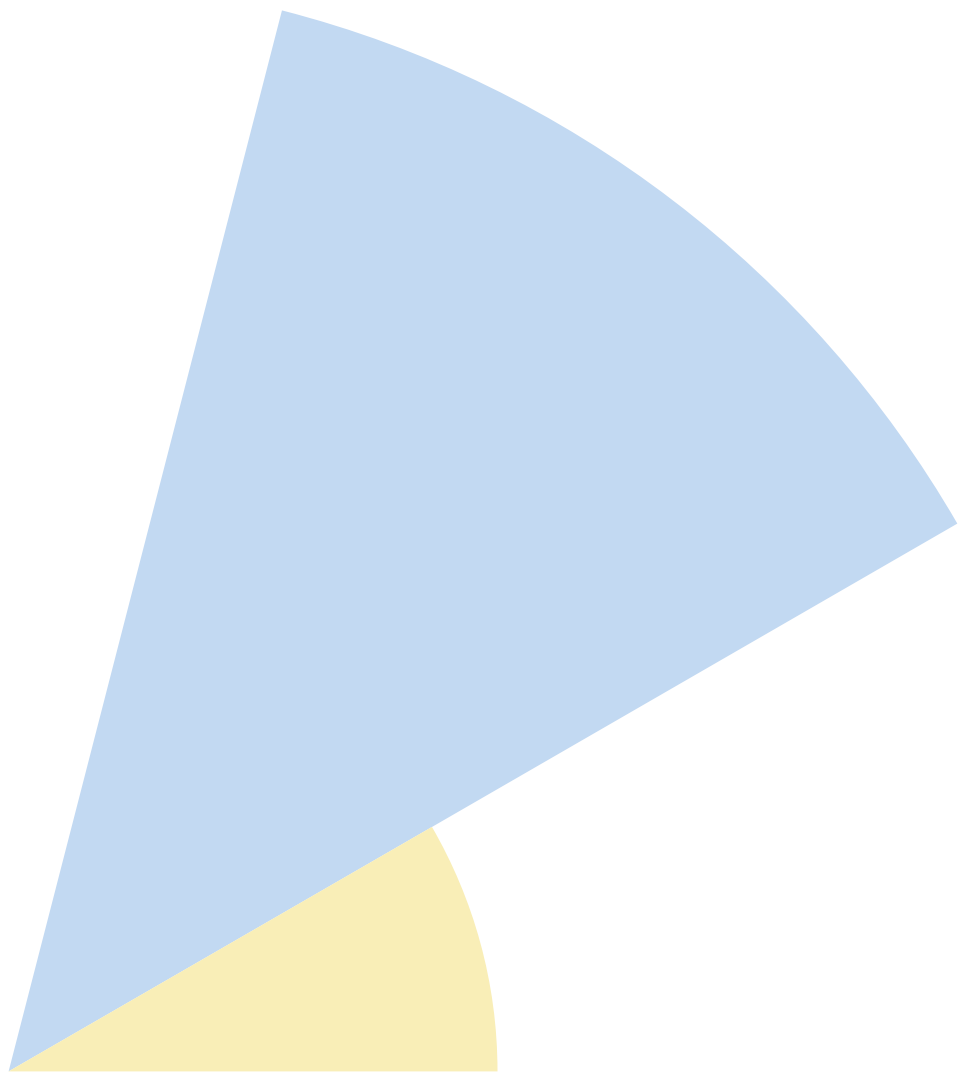


# **La pauvreté monétaire des ménages en six profils socio-démographiques**



# La pauvreté monétaire des ménages en six profils socio-démographiques

La pauvreté monétaire peut recouvrir des situations économiques et familiales diverses. Une classification des ménages en situation de pauvreté résidant en Auvergne-Rhône-Alpes permet d'identifier six profils représentatifs de la diversité de ces situations. Le premier profil regroupe les retraités quand le second rassemble des personnes en emploi. Les quatre profils suivants correspondent à des personnes non insérées dans l'emploi avec des caractéristiques spécifiques pour chacun : les moins de 30 ans, les propriétaires, les locataires du parc privé et ceux du parc social. Ces six profils se retrouvent de façon assez différenciée dans les EPCI d'Auvergne-Rhône-Alpes.

La pauvreté monétaire peut être liée à une variété de facteurs et de situations personnelles ou professionnelles : faiblesse (voire absence) des revenus d'activité selon le degré d'insertion sur le marché du travail, faible niveau de retraite, charges familiales, etc.

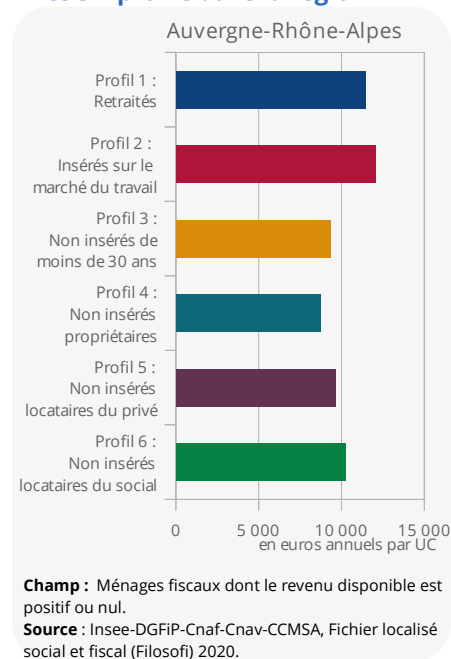
Pour apprécier la diversité de ces situations, une typologie des ménages sous le seuil de pauvreté a permis d'identifier six profils socio-démographiques distincts. Parmi ces profils, le niveau de vie repose essentiellement sur les revenus d'activité, alors que pour d'autres, il s'agit de prestations sociales ; les profils définis correspondent aussi à des catégories d'âge particulières (jeunes, retraités) ou à différents statuts d'occupation du logement (propriétaires, locataires).

Le premier axe de différenciation entre les ménages pauvres est le lien à l'emploi. En Auvergne-Rhône-Alpes, le profil relatif aux ménages retraités (profil 1) regroupe 27,5 % des ménages pauvres, soit 18,5 % de la population pauvre ▶ **figure 1a**. Le deuxième profil de ménages pauvres, que l'on qualifiera « d'insérés sur le marché du travail » (profil 2), correspond à ceux percevant des revenus du travail avec un seuil fixé par convention à un demi Smic par adulte. Cette catégorie représente 19,4 % des ménages pauvres ; sa part dans la population pauvre est plus élevée (26,2 %) du fait de la présence de nombreuses familles avec enfants. Le troisième profil correspond aux ménages pauvres de moins de 30 ans non insérés dans l'emploi. Ce profil 3, qui représente 11,5 % des ménages pauvres, est confronté à des situations spécifiques, notamment de formation et d'entrée sur le marché du travail.

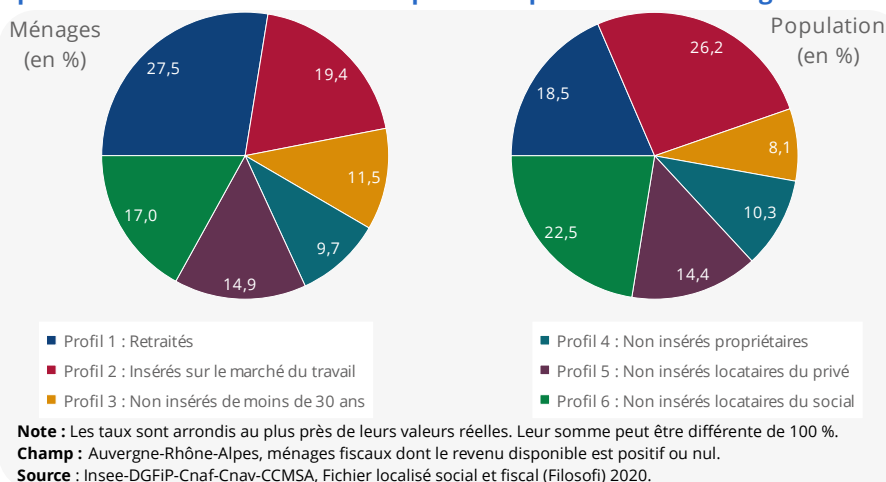
Au sein des autres ménages pauvres non insérés sur le marché du travail, on distingue trois profils selon le statut d'occupation du logement : les propriétaires (profil 4), qui représentent 9,7 % des ménages pauvres, les locataires du privé (profil 5), avec 14,9 % des ménages pauvres, et les locataires du parc social (profil 6), avec 17,0 % des ménages pauvres. Les deux derniers profils rassemblent 48,1 % des enfants pauvres de la région.

Les ménages pauvres insérés dans l'emploi ont le niveau de vie médian le plus élevé (12 050 euros annuels) ▶ **figure 1b**. Viennent ensuite les retraités (11 460 euros). À l'inverse, le niveau de vie médian est minimal (8 710 euros) pour les ménages pauvres non insérés dans l'emploi et propriétaires. Ce moindre niveau de vie doit cependant être relativisé dans la mesure où ces ménages ont moins de dépenses contraintes puisqu'ils ne paient pas de loyer.

▶ **1b. Niveau de vie médian selon les six profils dans la région**



▶ **1a. Répartition des ménages et de la population en situation de pauvreté monétaire selon les six profils de pauvreté dans la région**



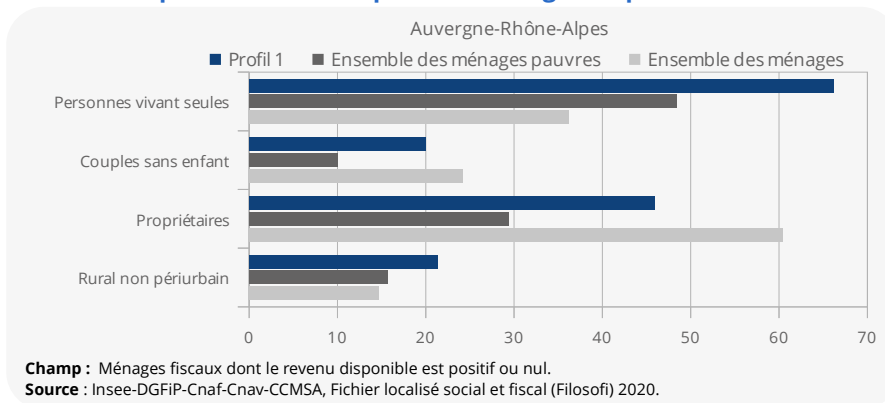
## Des retraités pauvres, vivant seuls ou en couple

Le premier profil identifié recouvre les ménages pauvres retraités, pour la majorité d'entre eux l'insertion sur le marché du travail n'est plus d'actualité. Les revenus disponibles de cette catégorie reposent ainsi principalement sur les pensions, retraites et rentes, à hauteur de 80,9 % dans la région, et relativement peu sur les prestations sociales (autres que les retraites) en comparaison des autres ménages pauvres.

Dans la région comme sur le reste du territoire national, ce profil se singularise par une part importante des personnes vivant seules (66,2 % contre 48,4 % pour l'ensemble des ménages pauvres de la région) et des couples sans enfants (20,0 % contre 10,1 %) **► figure 2a**. Ainsi, même si ce profil regroupe 27,5 % des ménages pauvres dans la région, il représente seulement 18,5 % de la population pauvre.

Par ailleurs, la part des ménages propriétaires de leur logement, ainsi que celle des ménages habitant une commune rurale non périurbaine, est plus élevée parmi les ménages appartenant à ce profil que dans l'ensemble des ménages pauvres de la région.

## ► 2a. Principales caractéristiques des ménages du profil 1



Au niveau national, ce profil est relativement plus présent en Corse et dans les départements du Massif central (Creuse, Cantal) **► figure 2b**.

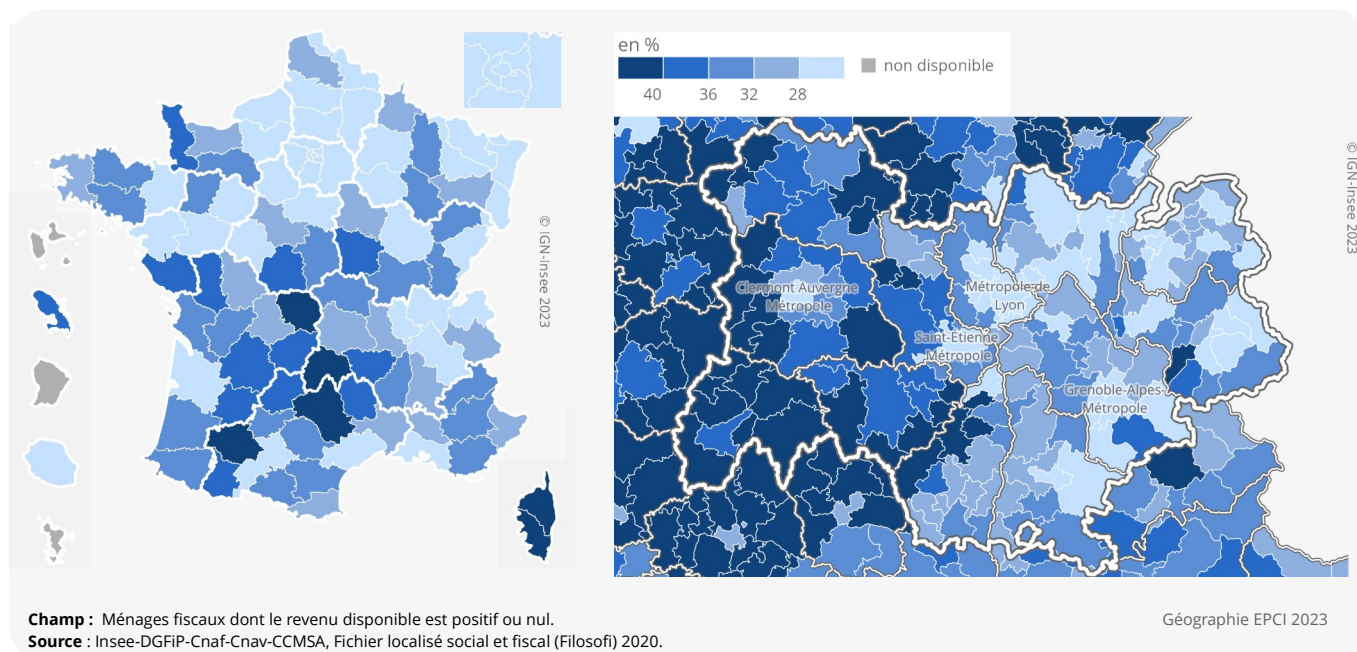
Au sein de la région, le département du Cantal est ainsi le plus touché par cette forme de pauvreté : 46,6 % de ménages de retraités sont pauvres (contre 27,5 % au niveau régional). Ce département, au 1<sup>er</sup> rang national, compte une part de personnes âgées et de personnes seules plus importantes qu'ailleurs. Les départements où la part de ménages de personnes âgées est importante sont ainsi plus exposés à la pauvreté des retraités. En Haute-Loire, dans l'Allier et en Ardèche, plus de 30 % des ménages de retraités sont pauvres.

À l'inverse, le département du Rhône enregistre seulement 20,4 % de ménages retraités pauvres, principalement du fait de la jeunesse de sa population.

À un niveau géographique plus fin, les retraités pauvres sont plus nombreux dans les EPCI ruraux du Cantal, de l'Allier et du Puy-de-Dôme. La communauté de communes du Pays de Salers arrive au 1<sup>er</sup> rang au niveau national avec 56,9 % de ménages de retraités pauvres.

Parmi les EPCI les moins touchés par ce profil de pauvreté, la communauté d'agglomération du Pays de Gex, où les actifs sont très nombreux, compte 15,9 % de ménages de retraités pauvres.

## ► 2b. Part des ménages en situation de pauvreté appartenant au profil 1, par département et EPCI



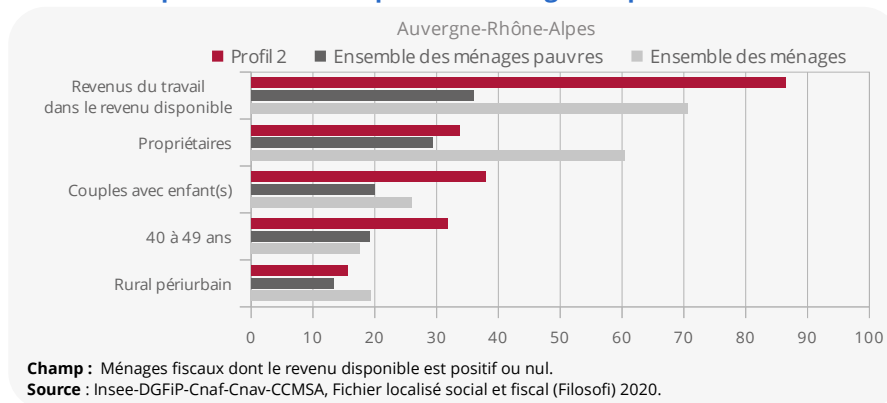
## Des ménages insérés dans l'emploi, plus souvent pauvres pour les familles nombreuses

La question du rapport à l'emploi est centrale dans les politiques publiques de lutte contre la pauvreté. Le profil 2 est caractéristique des ménages qui travaillent mais dont les charges familiales sont telles que leur niveau de vie reste inférieur au seuil de pauvreté. Leurs revenus dépendent ainsi très majoritairement de leur activité professionnelle, salariée ou non, et relativement peu de prestations sociales, en dehors du volet familial. Dans la région, la part de leurs revenus du travail (salaires, traitements, revenus non salariés) dans le revenu disponible (86,5 %) est 2,4 fois supérieure à celle de l'ensemble des ménages pauvres (35,9 %) ▶ **figure 3a**.

Ce profil se caractérise par une forte présence des couples avec enfant(s) (38,0 % contre 20,0 % pour l'ensemble des ménages pauvres), notamment de trois enfants ou plus. C'est, avec le profil des non insérés dans l'emploi locataires particulièrement dans le parc social, la catégorie qui regroupe la plus forte proportion d'enfants en situation de pauvreté (33,1 %).

Par ailleurs, ces ménages sont plus fréquemment propriétaires de leur logement et résident plus souvent dans une commune rurale périurbaine par rapport à l'ensemble des ménages pauvres de la région. La part des

### ▶ 3a. Principales caractéristiques des ménages du profil 2



ménages dont le référent est âgé de 40 à 49 ans est elle aussi plus marquée.

Ce profil est surreprésenté dans les départements franciliens situés au-delà de la première couronne (Essonne, Val d'Oise, Seine-et-Marne, Yvelines, Val de Marne et Seine-Saint-Denis) ▶ **figure 3b**. Juste derrière les départements d'Île-de-France, quatre départements d'Auvergne-Rhône-Alpes sont particulièrement concernés (Savoie, Ain, Haute-Savoie et Isère).

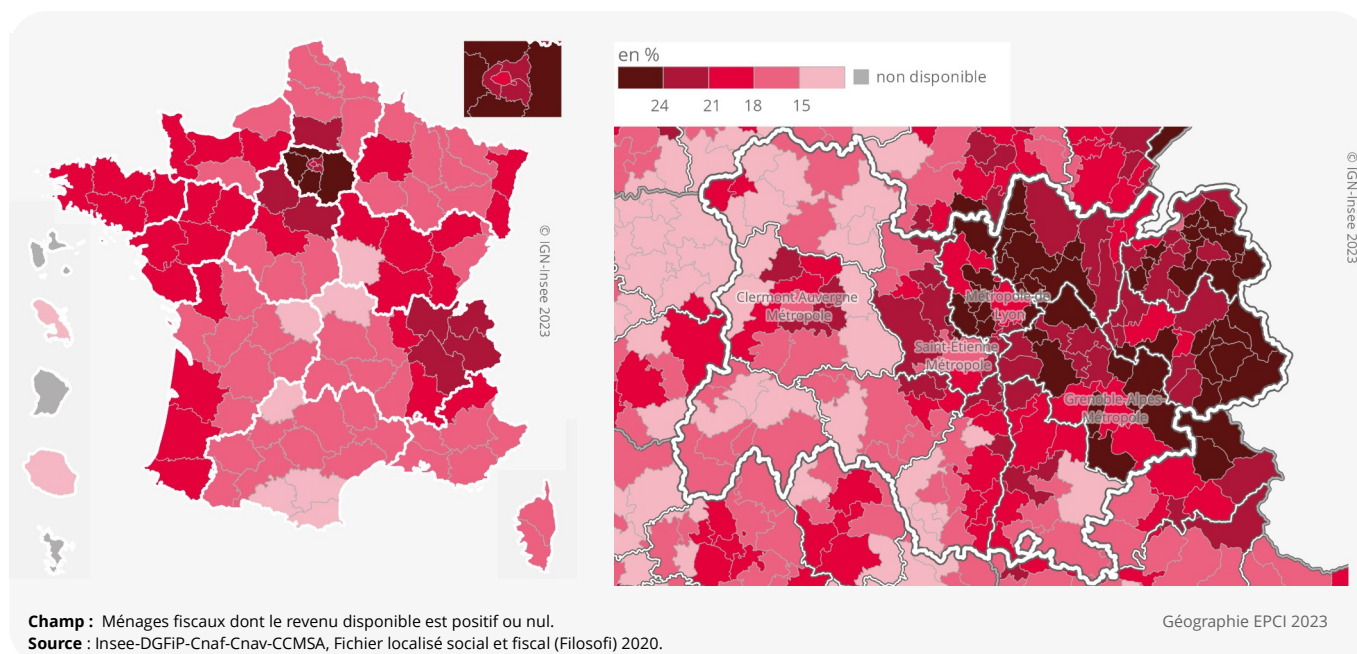
La Savoie est ainsi le département de la région le plus touché par cette forme de pauvreté : 23,1 % des ménages insérés dans l'emploi sont pauvres (contre 19,4 % au niveau régional). Pour la Haute-Savoie, l'Ain et l'Isère, plus d'un ménage inséré dans l'emploi sur cinq est pauvre.

À l'opposé, l'Allier compte moins de ménages pauvres insérés dans l'emploi (14,3 %).

À un niveau géographique plus fin, la communauté de communes de Haute-Tarentaise est l'EPCI où les ménages insérés dans l'emploi sont les plus pauvres (32 %) au niveau national.

Les ménages pauvres insérés dans l'emploi sont les moins représentés dans deux EPCI de l'ouest de la région : la communauté de communes du Pays du Tronçais et la celle du Pays de la Gentiane (moins de 12 %).

### ▶ 3b. Part des ménages en situation de pauvreté appartenant au profil 2, par département et EPCI





## Des jeunes en situation de pauvreté durant les études supérieures ou en début de vie active

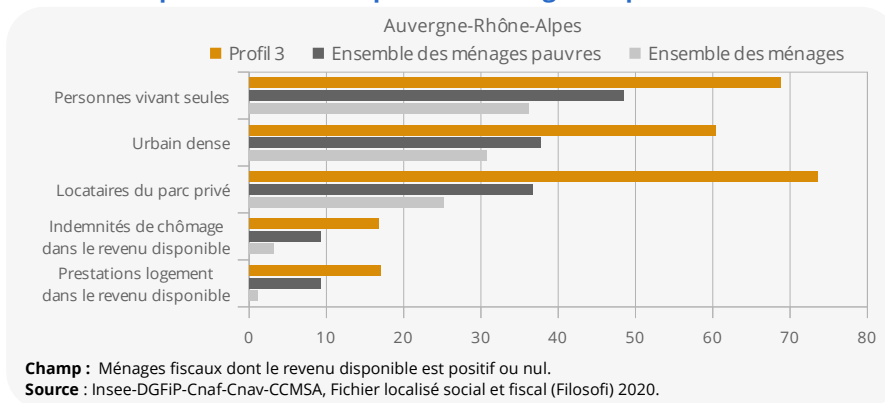
Ce profil regroupe les ménages jeunes (réfèrent fiscal âgé de moins de 30 ans) non insérés sur le marché du travail. Ces jeunes sont possiblement en phase d'insertion professionnelle, avec des situations d'emplois intermittents ou peu rémunérés. Ils peuvent faire face à des dépenses d'installation pour résider à un endroit proche de leur lieu de travail, et sont un des publics cibles des politiques publiques en matière de formation. Ce profil comprend également les étudiants détachés fiscalement de leurs parents.

Ce profil rassemble majoritairement des personnes vivant seules (68,7 % contre 48,4 % pour l'ensemble des ménages pauvres de la région) et locataires dans le parc privé (73,6 % contre 36,8 %) ▶ **figure 4a**. Cette population réside principalement dans les territoires les plus urbanisés.

Par rapport à l'ensemble des ménages pauvres, leurs revenus dépendent relativement plus des prestations sociales (44,2 % du revenu disponible), essentiellement des minima sociaux et prestations logement, ainsi que des indemnités de chômage (16,7 % du revenu disponible).

Ce profil se retrouve en priorité dans les départements abritant des grandes métropoles ▶ **figure 4b**.

## ▶ 4a. Principales caractéristiques des ménages du profil 3



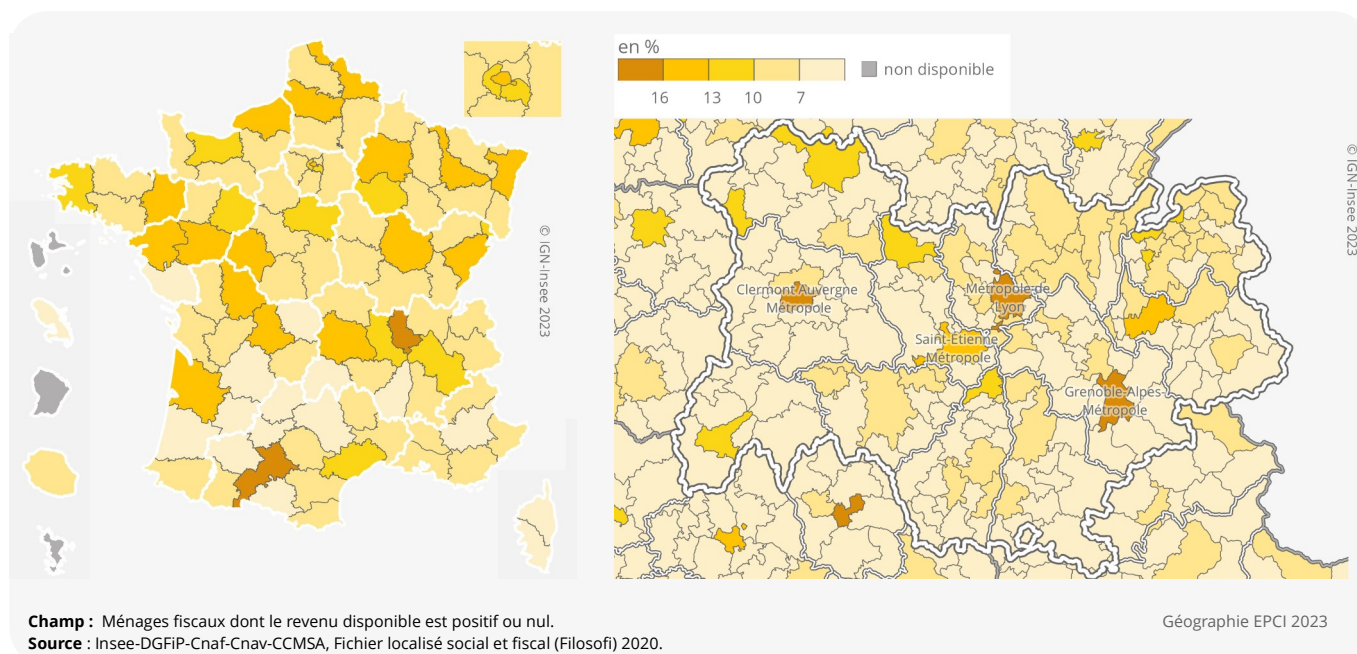
Ainsi les quatre métropoles de la région, Clermont-Ferrand, Grenoble, Lyon et Saint-Étienne concentrent de nombreux jeunes non insérés dans l'emploi et pauvres (respectivement 22,7 %, 18,8 %, 17,9 % et 13,8 % des ménages dont le réfèrent a moins de 30 ans).

Le Rhône, où la métropole lyonnaise concentre le plus la population départementale, est ainsi le département le plus touché par cette forme de pauvreté : 16,2 % de ménages jeunes sont pauvres (contre 11,5 % au niveau régional). Il se classe même 2<sup>e</sup> au niveau national. Ce profil de pauvreté est aussi très ancré dans le Puy-de-Dôme, l'Isère et la Loire, là où se situent les métropoles, viviers de jeunes.

À l'opposé, les départements où la population est âgée sont beaucoup moins concernés par ce type de pauvreté : 6,1 % pour le Cantal et 6,6 % pour l'Ardèche.

À un niveau géographique plus fin, quatre communautés de communes du Cantal comptent moins de 3 % de jeunes non insérés pauvres.

## ▶ 4b. Part des ménages en situation de pauvreté appartenant au profil 3, par département et EPCI



## Des ménages non insérés dans l'emploi et propriétaires

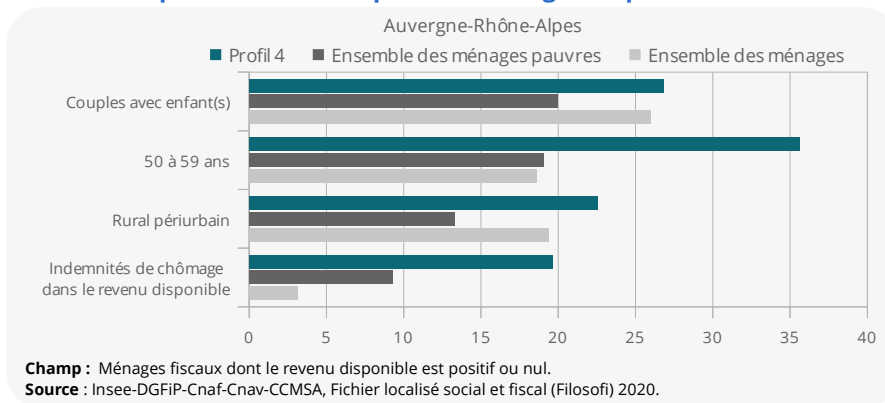
Le profil 4 regroupe les ménages non insérés dans l'emploi et propriétaires de leur logement. Relativement âgé avec 35,6 % des ménages dans la classe d'âge des 50-59 ans, ce profil est davantage composé de couples avec enfant(s) que l'ensemble des ménages pauvres de la région (26,8 % contre 20,0 %) ▶ **figure 5a**. Les familles sont le plus souvent composées d'un ou deux enfants : ce profil regroupe ainsi 9,7 % des enfants pauvres de la région.

La décomposition des revenus montre que ce profil rassemble des indépendants (artisans, commerçants, agriculteurs exploitants...), qui sont néanmoins peu ou pas insérés dans l'emploi. Les indemnités de chômage occupent une part importante dans leur revenu disponible, à 19,7 %.

Par ailleurs, ces ménages sont relativement plus nombreux à résider dans une commune rurale périurbaine (22,5 %) que l'ensemble des ménages pauvres (13,3 %).

Ces ménages pourraient aussi concerner des seniors demandeurs d'emploi ou des personnes ayant un accident de parcours professionnel.

## ▶ 5a. Principales caractéristiques des ménages du profil 4



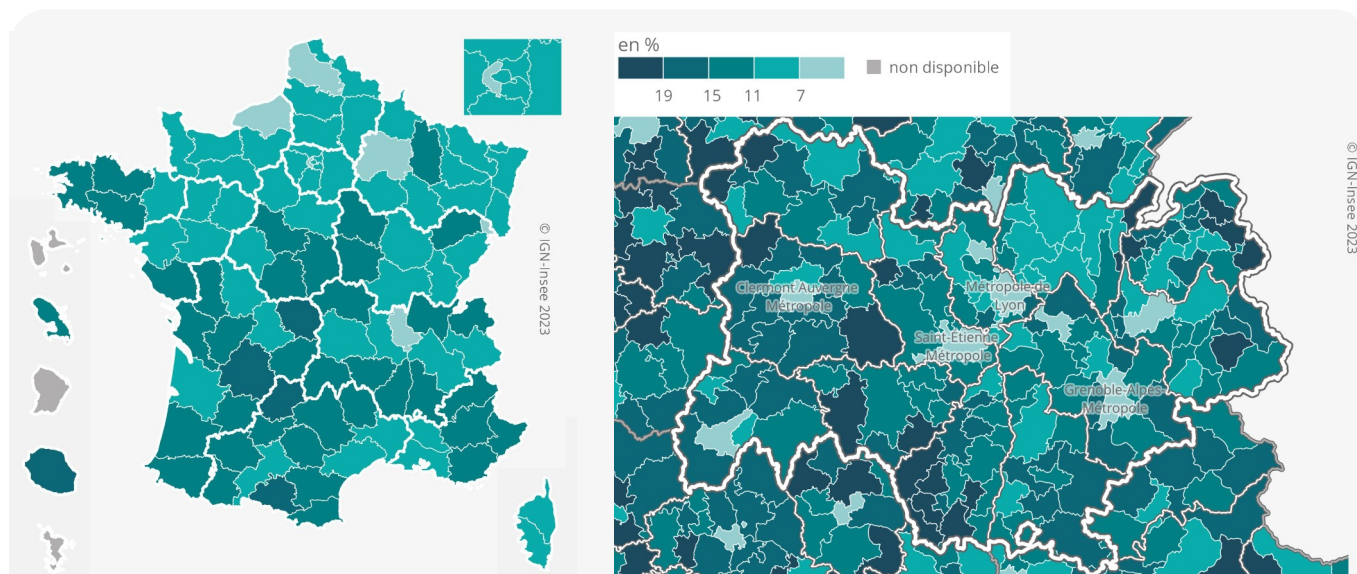
À l'échelle de la France, ce profil est relativement plus présent dans les départements à l'ouest du Massif central (Creuse, Dordogne, Lot) ▶ **figure 5b**.

Au sein de la région, l'Ardèche est ainsi le département le plus touché par ce profil de pauvreté : 14,3 % de ménages propriétaires sont pauvres (contre 9,7 % au niveau régional). Il se classe même 7<sup>e</sup> au niveau national.

À l'opposé, la Loire compte seulement 8 % de ménages propriétaires non insérés pauvres.

À un niveau géographique plus fin, ce profil de pauvreté est le moins fréquent dans les métropoles de Clermont-Ferrand, Lyon et Grenoble et dans la CA de Villefranche-sur-Saône (moins de 6 %). Cela est en lien avec une part plus faible de propriétaires dans ces territoires.

## ▶ 5b. Part des ménages en situation de pauvreté appartenant au profil 4, par département et EPCI



**Champ :** Ménages fiscaux dont le revenu disponible est positif ou nul.  
**Source :** Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosophi) 2020.

Géographie EPCI 2023

## Des ménages pauvres locataires du privé, et souvent dépendants des transferts sociaux

Le cinquième profil de pauvreté est celui des ménages non insérés sur le marché du travail et locataires dans le parc privé. Il se caractérise par une surreprésentation des ménages dont le référent fiscal est âgé de 30 à 39 ans (36,3 % contre 16,4 % pour l'ensemble des ménages pauvres de la région)

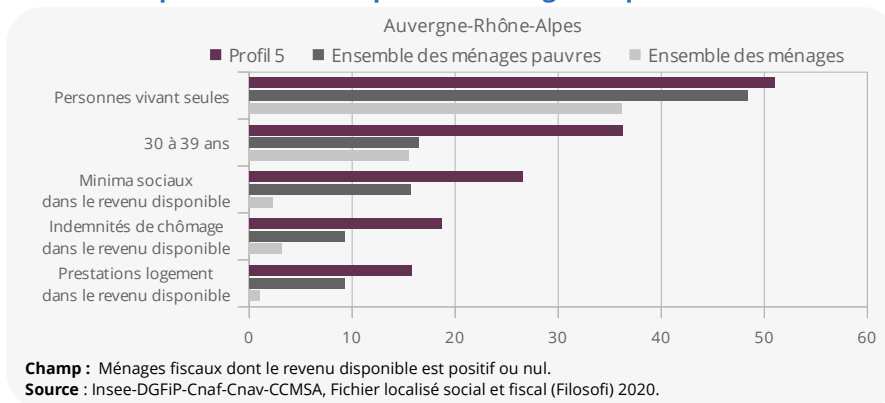
► **figure 6a.**

Plus de la moitié (51,0 %) des ménages de ce profil sont des personnes occupant seules leur logement (majoritairement des hommes), mais il regroupe aussi des familles monoparentales et des couples avec enfant(s) de telle sorte que 16,0 % des enfants pauvres se trouvent dans ce groupe.

Les revenus disponibles de ces ménages se distinguent de ceux des autres ménages sous le seuil de pauvreté de la région par une part plus importante des minima sociaux (26,6 % contre 15,7 % pour l'ensemble des ménages pauvres de la région), des indemnités de chômage (18,7 % contre 9,3 %) et des prestations logement (15,8 % contre 9,3 %).

Ce profil se retrouve surtout sur le pourtour méditerranéen, en Corse et outre-mer en Martinique et à La Réunion ► **figure 6b.**

## ► 6a. Principales caractéristiques des ménages du profil 5



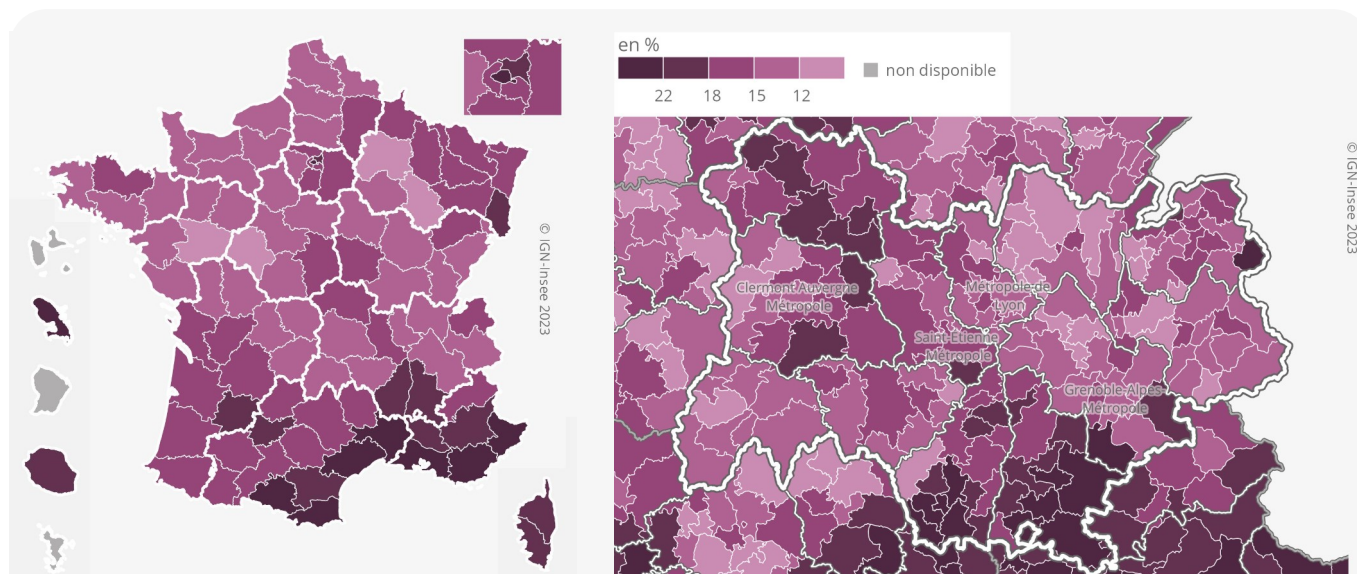
Au sein de la région, l'Ardèche est le département le plus touché par ce profil de pauvreté : 19,5 % de ménages locataires du secteur privé sont pauvres (contre 14,9 % au niveau régional).

À l'inverse, dans le Cantal, l'Isère et l'Ain moins de 13 % des ménages de ce profil sont pauvres, part la moins importante de la région. Ces départements abritent moins de ménages locataires du parc privé que les autres départements de la région.

À un niveau géographique plus fin, la communauté de communes du Diois est l'EPCI où les ménages pauvres non insérés locataires du parc privé sont les plus représentés : 30,3 %, 2<sup>e</sup> rang au niveau national.

Ce type de pauvreté se retrouve là où l'offre de logement social est faible. Ce sont des ménages qui pourraient être logés dans le parc social mais qui n'y accèdent pas, faute d'une offre suffisante.

## ► 6b. Part des ménages en situation de pauvreté appartenant au profil 5, par département et EPCI



**Champ :** Ménages fiscaux dont le revenu disponible est positif ou nul.  
**Source :** Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosophi) 2020.

Géographie EPCI 2023



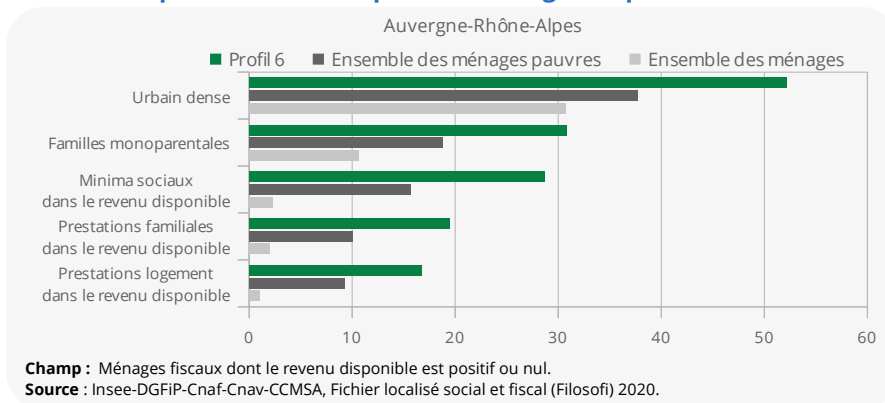
## Des ménages pauvres résidant dans un logement social, le plus souvent en milieu urbain

Le profil 6 regroupe les ménages non insérés sur le marché du travail et locataires dans le parc social. Dans la région, 32,2 % des enfants pauvres appartiennent à ce profil du fait d'une part importante de familles avec enfants, notamment des familles nombreuses de trois enfants ou plus. Les familles monoparentales représentent 30,8 % des ménages de ce profil, contre 18,8 % pour l'ensemble des ménages pauvres de la région ▶ [figure 7a](#).

Ce profil de pauvreté est caractéristique des territoires les plus denses, avec 52,2 % des ménages résidant dans une commune urbaine dense contre 37,7 % pour l'ensemble des ménages pauvres de la région.

La part des prestations sociales dans le revenu disponible est parmi les plus élevées par rapport aux autres profils de pauvreté. En effet, dans la région, les revenus disponibles de ces ménages se composent à 28,7 % de minima sociaux (contre 15,7 % pour l'ensemble des ménages pauvres), à 19,5 % de prestations familiales (10,0 % pour l'ensemble des ménages pauvres) et à 16,7 % de prestations logement (9,3 % pour l'ensemble des ménages pauvres).

## ▶ 7a. Principales caractéristiques des ménages du profil 6



Ces ménages résident surtout dans les territoires abritant le plus de logements sociaux, notamment le long de la façade de la Manche, et dans les départements du nord et de l'est de la France (Marne, Aube, Territoire de Belfort) ▶ [figure 7b](#).

Au sein de la région, le Rhône ainsi est le département le plus touché par ce profil de pauvreté : 23,9 % de ménages locataires du parc social sont pauvres (contre 17,0 % au niveau régional). Le département compte une part importante de ménages vivant dans des logements sociaux (19,4 % contre 14,4 % au niveau régional) et se classe même 7<sup>e</sup> au niveau national.

À l'opposé, ce profil est le moins présent en Haute-Loire (6,7 %), département à la plus faible part de ménages locataires du parc social de la région.

À un niveau géographique plus fin, la communauté d'agglomération Porte de l'Isère est l'EPCI où les ménages pauvres non insérés locataires du parc social sont les plus représentés : 32,2 %, 5<sup>e</sup> rang au niveau national. Les quatre métropoles de la région sont aussi très concernées.

Ce type de pauvreté se retrouve plus fréquemment là où sont situés les Quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) qui concentrent les logements sociaux. Par ailleurs, l'attribution de logements sociaux est fonction des conditions de revenus des ménages.

## ▶ 7b. Part des ménages en situation de pauvreté appartenant au profil 6, par département et EPCI

